

Plan de crédits

Le Conseil municipal vote les crédits supplémentaires suivants :

R.A.P.	Cotisations Sécurité Sociale	1488 F	VIII 5	Impôts et contributions 1940	
"	"	Accidents travail	372 F	IX. 1	Entretien écoles 99748 F.
"	Assistances	1957	26.548 F		
"	Tersement forfaitaire	1957	744 F		
X. h.	Inspection médicale des écoles.	1800 F			